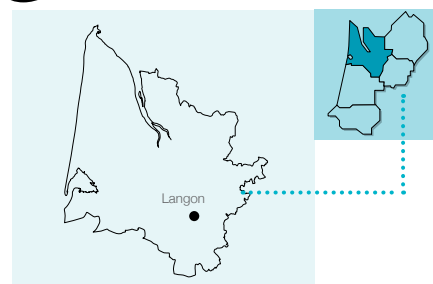


Châtaigneraie, au lieu-dit le Petit-de-l'Église

● Site classé

Commune(s) Langon	Date(s) de protection 2 mars 1976 (arrêté ministériel)
Critère(s) de la protection Site d'intérêt pittoresque et scientifique	Superficie(s) 0,95 ha
Type(s) de site C Châteaux, parcs et jardins, domaines, allées d'arbres, squares	Référence(s) SIG SCL0000557



Motivation initiale de la protection



« La châtaigneraie d'une superficie d'environ un hectare contient une dizaine d'arbres âgés de 400 à 500 ans environ, plantés en ligne et greffés. Les autres arbres de la parcelle, plantés plus tard, sans doute pour remplacer les manquants, ont un âge variant entre 80 et 200 ans. Les plus vieux arbres sont, par la circonférence de leur tronc : 6 à 10 mètres et leur hauteur : une vingtaine de mètres, de véritables monuments de la nature. » d'après le courrier du Comité national interprofessionnel de la châtaigne et du marron à l'Inspecteur des sites, le 23 janvier 1975.

Le classement de la châtaigneraie a été effectué sur la demande du propriétaire, soucieux de conserver les magnifiques sujets en proie aux projets d'extensions urbaines et industrielles.

Etat actuel du site



Environnement du site :

La parcelle en site se trouve dans la vallée de Moyenne Garonne, au sud du fleuve (rive gauche), à quelques centaines de mètres de Langon. La châtaigneraie est plantée au lieu dit « Le petit de l'église », à proximité

Dans un environnement plus rapproché, ces extensions périurbaines semblent « tenues à distance » par des parcelles ouvertes et entretenues par l'agriculture qui perdurent aux abords proches de la parcelle protégée. Aux abords proches du site plusieurs parcelles en prairies sont entretenues par des chevaux et il reste des parcelles de vigne.

A l'ouest de la châtaigneraie, une ancienne voie ferrée longe la parcelle. Au sud de la parcelle, au-delà d'un fossé planté, se trouve une carrière.

d'un hameau ancien regroupant quelques maisons anciennes restaurées, aux portes de la ville.

A cet endroit, l'autoroute qui relie Bordeaux à Toulouse, crée une césure entre l'agglomération urbaine et la campagne langonnaise. La voie rapide et l'échangeur se trouve à seulement 300 mètres des vieux arbres. La proximité du raccordement donne à l'environnement large du site les caractéristiques des abords d'une ville avec le développement d'une zone commerciale et artisanale et la construction de maisons individuelles. De plus en bordure sud, s'est installé un dépôt de matériaux.

Description du site :

Le site, d'une superficie inférieure à un hectare, protège une parcelle plantée d'une soixantaine de châtaigniers. Les arbres présentent des âges différents mais la plupart sont pluricentenaires, et certains se remarquent par la circonférence spectaculaire de leur tronc (environ 10 mètres).

Les six sujets les plus âgés sont greffés comme en témoigne la forme particulière de leur collet et leur écorce vrillée. Ils se trouvent principalement au nord de la parcelle.

2012



Les arbres plus « jeunes » semblent avoir été plantés en remplacement des arbres morts. Ils ne portent pas, quant à eux, la marque de la greffe.

Malgré les différentes époques de plantation, les alignements des sujets sont encore lisibles. Certains « jeunes » châtaigniers semblent issus de recepage (un brin sélectionné sur la souche-mère). La parcelle est privée et clôturée, des chevaux paissent au pied des châtaigniers.

Etat actuel du site :

Beaucoup de ces arbres sont en très mauvais état sanitaire : branches cassées, descente de cime... Les sujets les plus âgés sont couverts de lierre, l'un d'eux, présente même un jeune pin au creux de ses branches. Au sol, on dénombre de nombreuses souches et branches mortes.

Les arbres auraient été affaiblis par le recours régulier à des produits phytosanitaires pour l'entretien de la voie

ferrée. Une inondation survenue en 1995 aurait diffusé plus largement ces produits et aurait précipité la dégénérescence des châtaigniers.

Malgré l'état sanitaire des arbres, le lieu garde une dimension sensible forte grâce au maintien de l'activité agricole sur les parcelles attenantes (vignes, prairies, hameau du Petit de l'église) qui procure à la châtaigneraie des abords de qualité.

La proximité de la zone industrielle et de la bretelle d'autoroute génère des nuisances sonores qui altèrent la quiétude du site et les co-visibilités avec les bâtiments industriels ou les dépôts de matériaux sont gênantes. Mais des franges boisées existent sur les limites des parcelles bâties et estompent les bâtiments.



2012

Enjeux et préconisations

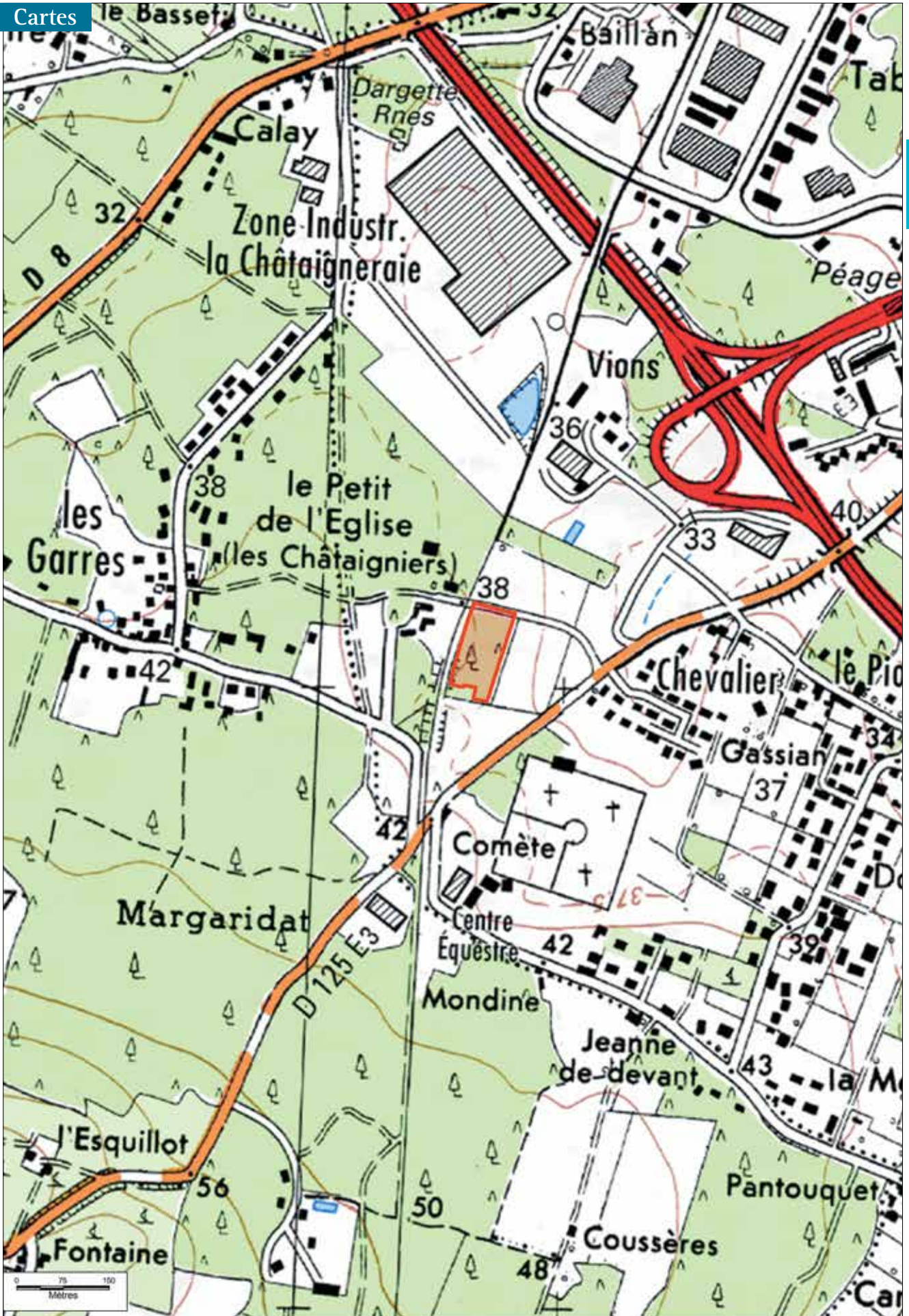
L'intérêt pittoresque et l'intérêt scientifique du lieu perdurent, malgré le mauvais état sanitaire des plus vieux châtaigniers. Leur longévité, leur imposante stature et leur silhouette sculpturale restent impressionnantes et justifient le maintien de la protection. Néanmoins, il faut intervenir. En premier lieu, l'intérêt scientifique justifierait de conserver le patrimoine génétique de ces vieux sujets (partenariat avec le conservatoire de Montesquieu en Lot-et-Garonne sur les essences fruitières traditionnelles). Deuxièmement, il faudrait partiellement nettoyer le bois de manière à engager la plantation de jeunes sujets ou favoriser les semis spontanés. Troisièmement, la « faculté d'expression » du site repose en partie sur la première couronne des terrains, parcelles en vignes, en prairie, rang de fruitiers, et en arrière-scène le hameau du Petit de l'Église avec un bouquet de très vieux chênes qui mettent en scène le vieux verger et le place dans un environnement cohérent et préservé.

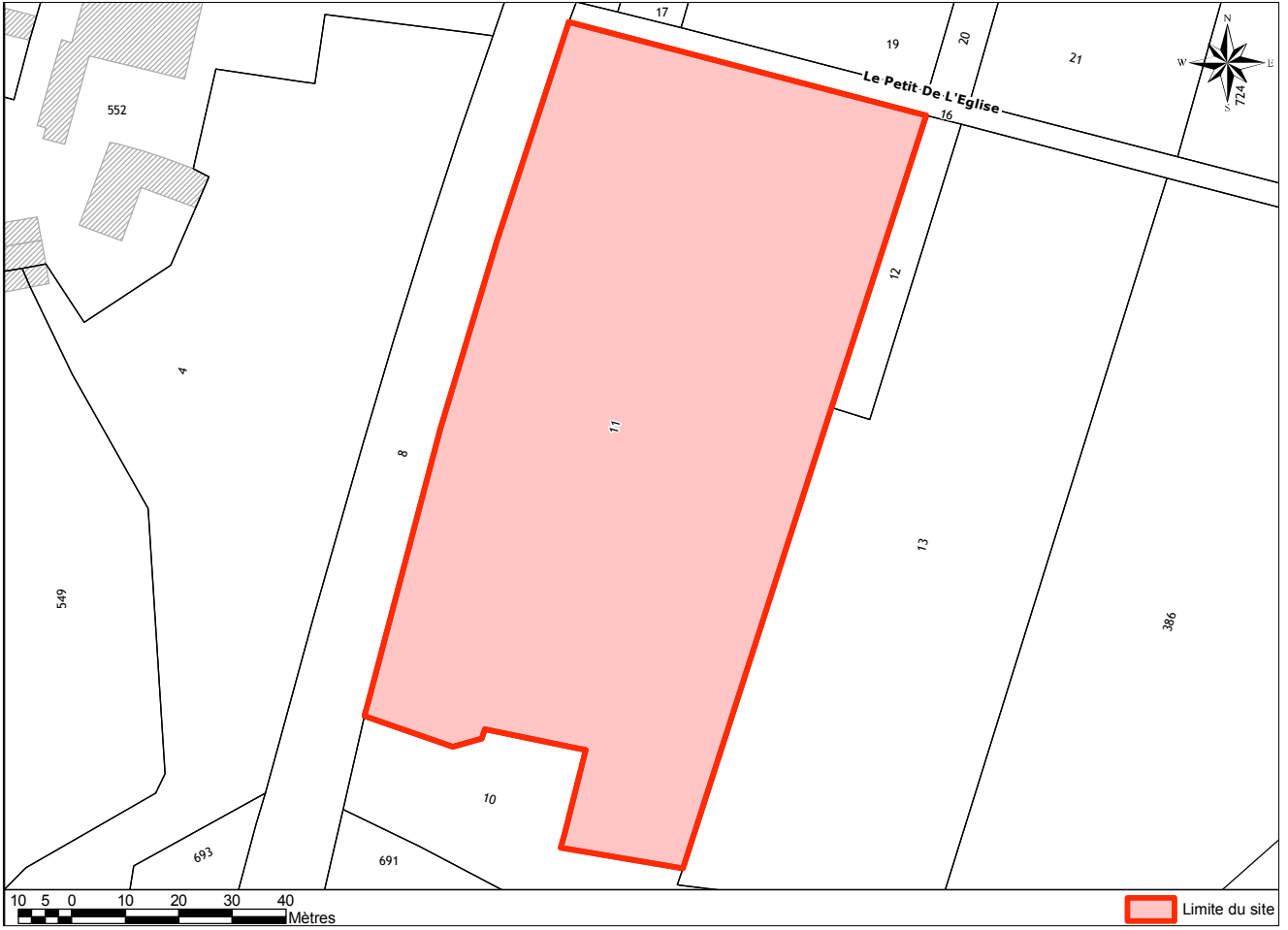
• Conclusion :

La motivation principale de classement était de protéger les vieux arbres contre le développement urbain et l'activité industrielle. La parcelle boisée, 40 ans plus tard, est toujours là malgré le mauvais état sanitaire des arbres. Les extensions bâties et la création de l'autoroute ont modifié l'environnement du site, mais une certaine distance a été respectée (ou imposée) avec une occupation agricole des parcelles qui jouxtent le site protégé (vignes et prairies pâturées). Ces abords proches mettent en scène le site et permettent de le voir depuis les voies publiques.

Donc malgré les mutations profondes du secteur proche, c'est un lieu qui est resté émouvant, en premier lieu grâce à l'âge et la stature des vieux châtaigniers dont les plus âgés, d'après la lettre du Comité national de la Châtaigne de 1976, atteindraient l'âge vénérable de 500 ans mais également par le caractère vulnérable de ce morceau de campagne. Par contre, il est urgent d'intervenir pour pérenniser ce patrimoine.

Rédaction 2012





Source : ©BD Parcellaire - IGN 2013, droits réservés